

UN PARRAIN, UN EMPLOI

Farid Ben Zekri, responsable parrainage de « Un parrain un emploi », nous éclaire un peu plus sur l'accompagnement des jeunes dans leurs recherches de travail avec cette association.

Farid, pouvez-vous nous présenter cette association « Un parrain, un emploi » ?

« Un parrain, un emploi » est une association de Loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui existe depuis 16 ans. Elle a pour objet d'augmenter « l'employabilité » des personnes en leur proposant un accompagnement personnalisé : le parrainage. Depuis sa création, « Un parrain, un emploi » met au cœur de son projet des valeurs humaines et d'entraide. L'association est animée par une équipe de cinq permanents et est pilotée par un bureau. Des rencontres thématiques et des actions de terrain sont proposées tout au long de l'année.

En quoi consiste ce parrainage ?

Le principe du parrainage est de mettre en relation un demandeur d'emploi (filleul) porteur d'un projet défini et réaliste, avec un

cadre ou des dirigeants d'entreprise (parrain/marraine). Le parrain apporte au filleul ses connaissances sur son secteur d'activité (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien...) et un soutien moral à travers son expérience. Son rôle ne consiste pas à recruter ou à « pistonner » mais à l'accompagner dans sa recherche d'emploi. Ce dispositif gratuit dure six mois et présente une réelle efficacité puisque, dans deux cas sur trois, il apporte des solutions

concrètes (CDD, CDI et retour en formation qualifiante) au chercheur d'emploi.

Qui peut bénéficier de ce parrainage ?

L'association s'adresse à plusieurs publics : les jeunes, les femmes en retour à l'emploi, les habitants des quartiers « prioritaires », les seniors et les bénéficiaires



du RSA. Il est possible d'obtenir plus de détails sur les critères d'éligibilité en consultant nos plaquettes de communication, notre site internet, ou bien, en nous contactant directement à l'association.

D'où viennent les jeunes qui vous consultent ?

Les personnes peuvent s'adresser directement à notre association. Nos différents partenaires institutionnels et associatifs sensibilisés à ce dispositif nous orientent vers des demandeurs d'emploi. Les actions de terrain, notre présence à des forums et les médias, sont aussi des vecteurs d'information. Ils représentent des sources d'orientation non négligeables.

Comment faites-vous pour mettre en relation les personnes à la recherche d'un emploi, et les professionnels ?

Dans un premier temps, nous rencontrons les personnes intéressées par un parrainage, afin d'évaluer précisément leur situation et leur projet professionnel. Ensuite nous recherchons un parrain adapté au besoin du candidat.

Pour ce faire, nous disposons d'une base de données de plus de 500 professionnels bénévoles et engagés à nos côtés pour soutenir les demandeurs d'emploi qui rencontrent des difficultés.

L'asso-

ciation se donne un délai d'un mois maximum pour trouver un parrain au filleul.

Comment se déroule ce contact ?

Le filleul et le parrain se rencontrent environ une fois toutes les trois semaines pour tenter de trouver ensemble une solution à la recherche d'emploi. L'appui est technique et moral. Un suivi mensuel est assuré par le référent « Un parrain, un emploi. » Durant l'accompagnement, le filleul est invité à des temps collectifs, thématiques ou non, pour créer du lien et trouver des conseils pragmatiques. Il est important que le filleul soit dans une démarche volontaire et d'implication.

Grâce à ce parrainage, tous les jeunes trouvent-ils un emploi ?

Sur l'ensemble des publics parrainés par l'association, nous obtenons des résultats plutôt satisfaisants, avec 63% d'issues positives. Pour ceux qui n'ont pas trouvé un emploi, ils se disent plus généralement satisfaits dans la mesure où le travail opéré avec le parrain a optimisé leurs chances de trouver un emploi.

« Les jeunes diplômés trouvent rapidement un travail »

Si les six mois de parrainage ne sont pas concluants, comment cela se passe-t-il ?

Les filleuls peuvent garder le contact avec l'association pour devenir adhérents, s'organiser autour d'un club d'anciens filleuls ou devenir parrains/marraines.

Certains parrains et filleuls peuvent

garder le contact entre eux s'ils le souhaitent.

Les jeunes diplômés trouvent-ils plus rapidement un job ?

Effectivement, les jeunes diplômés trouvent plus rapidement un emploi que les autres publics pour plusieurs raisons :

- Une grande partie des entreprises sont plus réceptives à l'âge pour des raisons économiques, de formation et parfois d'image.
- Une grande partie des jeunes sont capables de s'adapter à la réalité du marché de l'emploi et réajuster leur projet professionnel

selon le besoin de l'entreprise et les possibilités du marché. Il faut, cependant, nuancer ce propos dans la mesure où les opportunités d'emploi sur un bassin donné ainsi que le secteur ciblé par le jeune sont à prendre en compte. Par exemple, à Nantes le secteur de la culture et de l'événementiel offre peu d'emplois.

Aujourd'hui, quels conseils donneriez-vous aux jeunes qui recherchent toujours un travail ?

Premièrement, de passer nous voir pour savoir s'ils peuvent bénéficier de notre action, qui est un réel atout dans leur dynamique pour trouver un emploi. De ne pas se disperser et d'avoir un plan B, dans le cas où leur projet initial tarde à se concrétiser. D'être dans une démarche « d'acteur » et non de passivité par rapport à leur parcours pour retrouver un emploi et d'être constamment en interaction avec les professionnels (insertion, entreprise) susceptibles de les aider. Et, enfin, de faire preuve de persévérance, en dépit de difficultés rencontrées et du sentiment de découragement.

Propos recueillis par Aylin Saglam

